

Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques



Réadaptation stationnaire en milieu hospitalier

Une prise en charge de réadaptation complète en milieu hospitalier aide à compenser les déficits fonctionnels liés à la SEP et à améliorer la qualité de vie.

En raison de la dégradation du système nerveux central, la sclérose en plaques (SEP) peut occasionner différents déficits fonctionnels et handicaps influençant l'organisation de la vie quotidienne des personnes.

Une réadaptation complète en milieu hospitalier, dans une clinique de réadaptation adéquate, proposant un programme thérapeutique intensif, interdisciplinaire et adapté individuellement à chaque patient, permet d'atténuer les incidences des troubles fonctionnels sur les activités personnelles (incapacités) et sur leur participation à la vie sociale (handicap) et permet d'améliorer leur qualité de vie.

Objectifs possibles

- Maintien ou amélioration de la capacité fonctionnelle
- Encouragement à l'autonomie et à la mobilité personnelle
- Maintien ou amélioration de la participation à la vie sociale et de la qualité de vie
- Prévention et traitement des troubles secondaires
- Allègement de la prise en charge

Indications possibles

1. Récupération insuffisante d'une poussée aiguë de SEP malgré une corticothérapie à forte dose, avec l'existence d'incapacité et de limitation.
2. Perte rapide de fonctions importantes et/ou perte d'autonomie malgré les thérapies ambulatoires
3. Personnes atteintes de SEP présentant des déficits fonctionnels multiples et nécessitant un programme thérapeutique complexe intensif
4. Personnes atteintes de SEP fortement handicapées avec des objectifs thérapeutiques bien définis: traitement des symptômes ou des complications nécessitant une approche interdisciplinaire (par exemple spasticité ou contractures sévères, à traiter par physiothérapie, emplâtres en combinaison avec des antispasmodiques, traitement par baclofène intrathécal, injections de Botox®; thérapie complexe contre les douleurs, etc.).

Restrictions

1. Personnes atteintes fortement handicapées pour lesquels aucun objectif thérapeutique clair et réalisable ne peut être défini
2. Personnes atteintes présentant des troubles cognitifs sévères, rendant impossibles la collaboration et l'apprentissage
3. Personnes atteintes souffrant de comorbidités sévères entravant une prise en charge adéquate
4. Personnes atteintes peu motivés et peu collaborateurs

Si la priorité est de soulager les proches, une relève devrait être programmée. Par exemple au moyen d'une prise en charge temporaire dans un service de soins.

Si des pathologies associées ne permettent pas une réadaptation adéquate, envisager l'alternative d'une admission en unité de soins aigus.

Recommandations pratiques

- Expérimentation préalable de thérapies ambulatoires.
- Clarifier le motif de la réadaptation et planification du séjour le plus rapidement possible, notamment concernant la garantie de prise en charge des coûts; en cas de doute, se concerter avec le centre de réadaptation
- Discussion et détermination des objectifs avec la personne atteinte de SEP et les accompagnants
- Inscription rapide dans une clinique de réadaptation adéquate, en indiquant autant que possible des objectifs précis et réalistes
- Durée souhaitable du séjour à demander: au moins 3 semaines (de préférence 4).

Recherche d'une clinique de réadaptation:

Choisissez la bonne clinique pour un séjour couronné de succès. Notre portail de recherche avec une liste de critères et de cliniques vous aide dans cette tâche. www.sclerose-en-plaques.ch (Rubrique À propos de la SEP->Traitement de réadaptation)

Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire www.registre-sep.ch.

Pour plus d'informations, demandez conseil à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463

Du lundi au vendredi de 09h à 13h

Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80

info@sclerose-en-plaques.ch

